FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM — 456
Moto-Club — Mci Thorigny
N° d'affiliation — C3364
Date — 05 mai 2019
Lieu — THORIGNY
Organisateur technique - M. Philippe LEFORT
E-mail — mcithorigny@gmail.com
Téléphone — 06.15.71.71.26

MOTOCROSS
MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course — Francis REVEILLERE — Licence : 191764
Président du Jury ou Arbitre* — Jean-François MORIN — Licence : 46535
Membre du Jury — Marc GUEDON — Licence : 29982
Membre du Jury — Dominique BATY — Licence : 300657
Commissaire technique responsable — Laurent GAUVRIT — Licence : 226289
Responsable du chronométrage — Marc PAVY — Licence : 266083

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
OPEN MX1 - MX2	15	/	LIBRE	32 euros (location transpondeur incluse)
CRITERIUM	15	/	LIBRE	24 euros "
125 cc 2T	13	/	125 cc	24 euros "
ESPOIRS	9	16	85 cc 2T / 150 cc 4T	14 euros "
MINICROSS	7	11	50/65 cc	14 euros "

Engagement :
Site Internet — ENGAGE SPORT
Contact —
Téléphone — E-mail —

Chronométrage :
Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non
Tarif : 8 euros
Caution :

Article 4 | Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :
☐ **NON** ☐ **OUI** (*70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus*)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 | Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 | Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical .... Dr Yves DOPSENT

Nombre de secouristes 12

Nombre d'ambulance(s) 2

Hôpital le plus proche ..... CHD la Roche-sur-Yon

Temps de trajet (en min) ..... 18 min

Article 7 | Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... Circuit du Marillet

Adresse ..... la Marinière 85480 THORIGNY

Capacité Moto :	
Pendant les essais :	51
En manche :	43

Capacité Quad/Side-car :	
Pendant les essais :	32
En manche :	27

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... 1375 mètres

Largeur minimum de la piste ..... 6 mètres

Largeur de la grille ..... 35 mètres

Longueur de la ligne droite de départ .... 80 mètres

Nombre d'OCP* 21

**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 16/01/2019	Date :	Date :
		Numéro :

MOTO CLUB INNOVATION
S. MAIRIE
85480 THORIGNY

N° d'épreuve FFM	456
Moto-Club	Mcl Thorigny
N° d'affiliation	C3364
Date	05 mai 2019
Lieu	THORIGNY
Organisateur technique	M. Philippe LEFORT
E-mail	mclthorigny@gmail.com
Téléphone	06.15.71.71.26

HORAIRES PREVISIONNELS*

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date ——— 05 mai 2019

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
07H00	08H00	Contrôles administratifs	toutes	01H00
		Contrôles techniques		
08H00	08H15	Essais Libres + Chronos	125cc A	5+10 mn
08H20	08H35	Essais Libres + Chronos	125cc B	5+10 mn
08H40	08H55	Essais Libres + Chronos	Minicross	5+10 mn
09H00	09H15	Essais Libres + Chronos	Espoirs 85cc	5+10 mn
09H20	09h35	Essais Libres + Chronos	Open A	5+10 mn
09H40	09H55	Essais Libres + Chronos	Open B	5+10 mn
10H00	10H15	Essais Libres + Chronos	Critérium A	5+10 mn
10H15	10H35	Pause		20 mn
10H35	10H50	Essais Libres + Chronos	Critérium B	5+10 mn
10H55	11H10	Manche 1	Consolante 125cc	12 mn + 1T
11H15	11H35	Manche 1	125cc	15 mn + 1T
11H40	12H00	Manche 1	Minicross	15 mn +1T
12H00	13H30	Repas		01H30
13H30	13H50	Manche 1	Espoirs 85cc	15 mn + 1T
13H55	14H10	Manche 1	Consolente Open	12 mn + 1T
14H15	14H35	Manche 1	Open	15 mn + 1T
14H40	14H55	Manche 1	Consolente Critérium	12 mn + 1T
15H00	15H20	Manche 1	Critérium	15 mn + 1T
15H25	15H40	Manche 2	Consolente 125cc	12 mn + 1T
15H45	16H05	Manche 2	125cc	15 mn + 1T
16H10	16H30	Manche 2	Minicross	15 mn + 1T
16H35	16H55	Manche 2	Espoirs 85cc	15 mn + 1T
17H00	17H20	Manche 2	Open	15 mn + 1T
17H20	17H40	Pause		20 mn

HORAIRES PREVISIONNELS*

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date ———— 05 mai 2019

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
17H40	17H55	Manche 2	Consolente Open	12 mn + 1T
18H00	18H15	Manche 2	Consolente Critérium	12 mn + 1T
18H20	18H40	Manche 2	Critérium	15 mn + 1T
18H45	19H05	Manche 3	Open	15 mn + 1T
19H10		Remise des Prix		

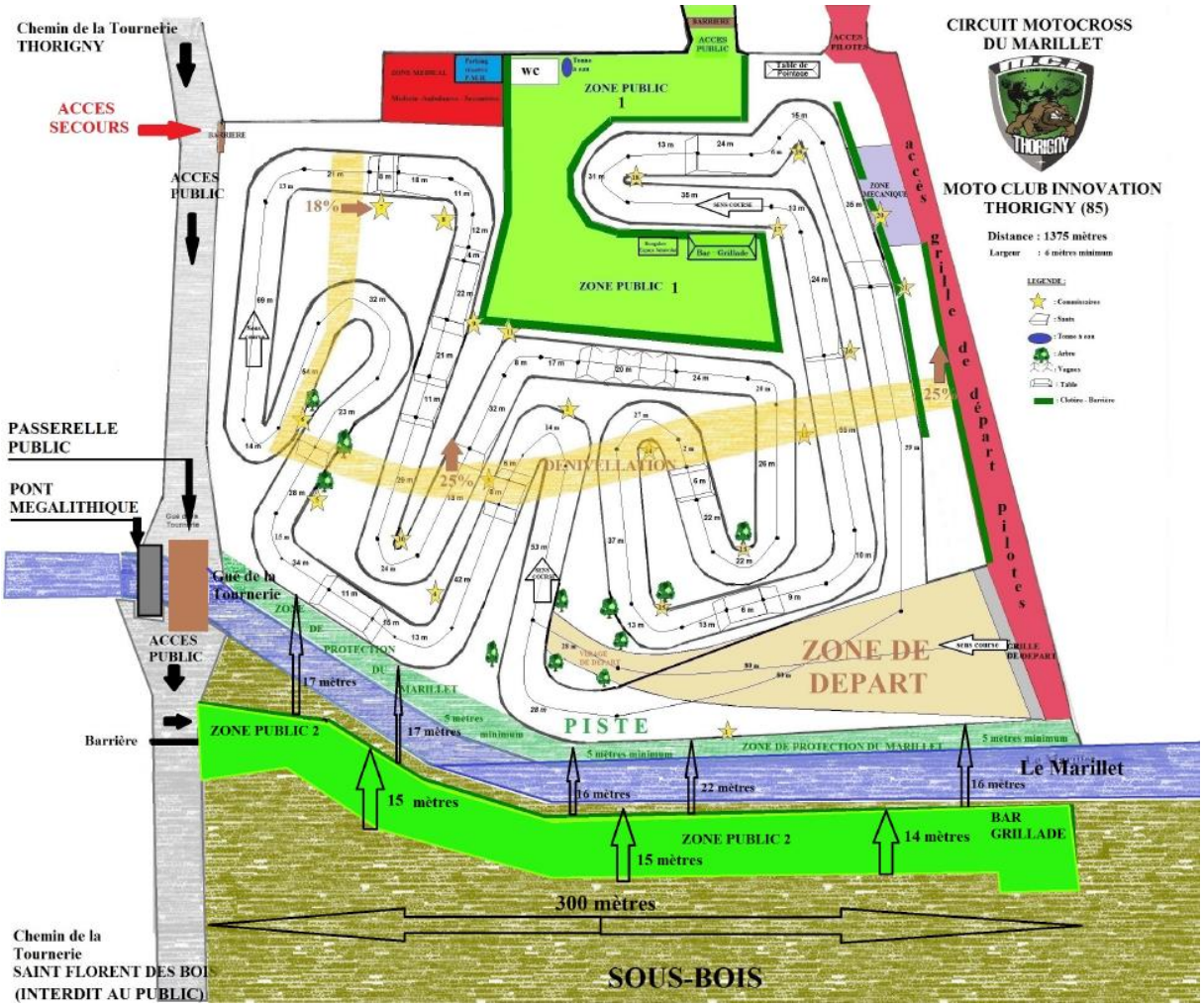
Chemin de la Tournerie
THORIGNY
ACCES SECOURS
ACCES PUBLIC
PASSERELLE PUBLIC
PONT MEGALITHIQUE
Gué de la Tournerie
ACCES PUBLIC
Barrière
Chemin de la Tournerie
SAINT FLORENT DES BOIS
(INTERDIT AU PUBLIC)
CIRCUIT MOTOCROSS DU MARILLET
MOTO CLUB INNOVATION THORIGNY (85)
Distance : 1375 mètres
Largeur : 6 mètres minimum
LEGENDE :
WC
ZONE PUBLIC 1
ZONE PUBLIC 1
ZONE MECANIQUE
Bar - Grillade
18%
25%
25%
DENIVELLATION
accès grille de départ pilotes
ZONE DE DEPART
GRILLE DE DEPART
PISTE
ZONE DE PROTECTION DU MARILLET
5 mètres minimum
17 mètres
17 mètres
ZONE PUBLIC 2
15 mètres
16 mètres
22 mètres
15 mètres
ZONE PUBLIC 2
14 mètres
16 mètres
Le Marillet
BAR GRILLADE
300 mètres
SOUS-BOIS

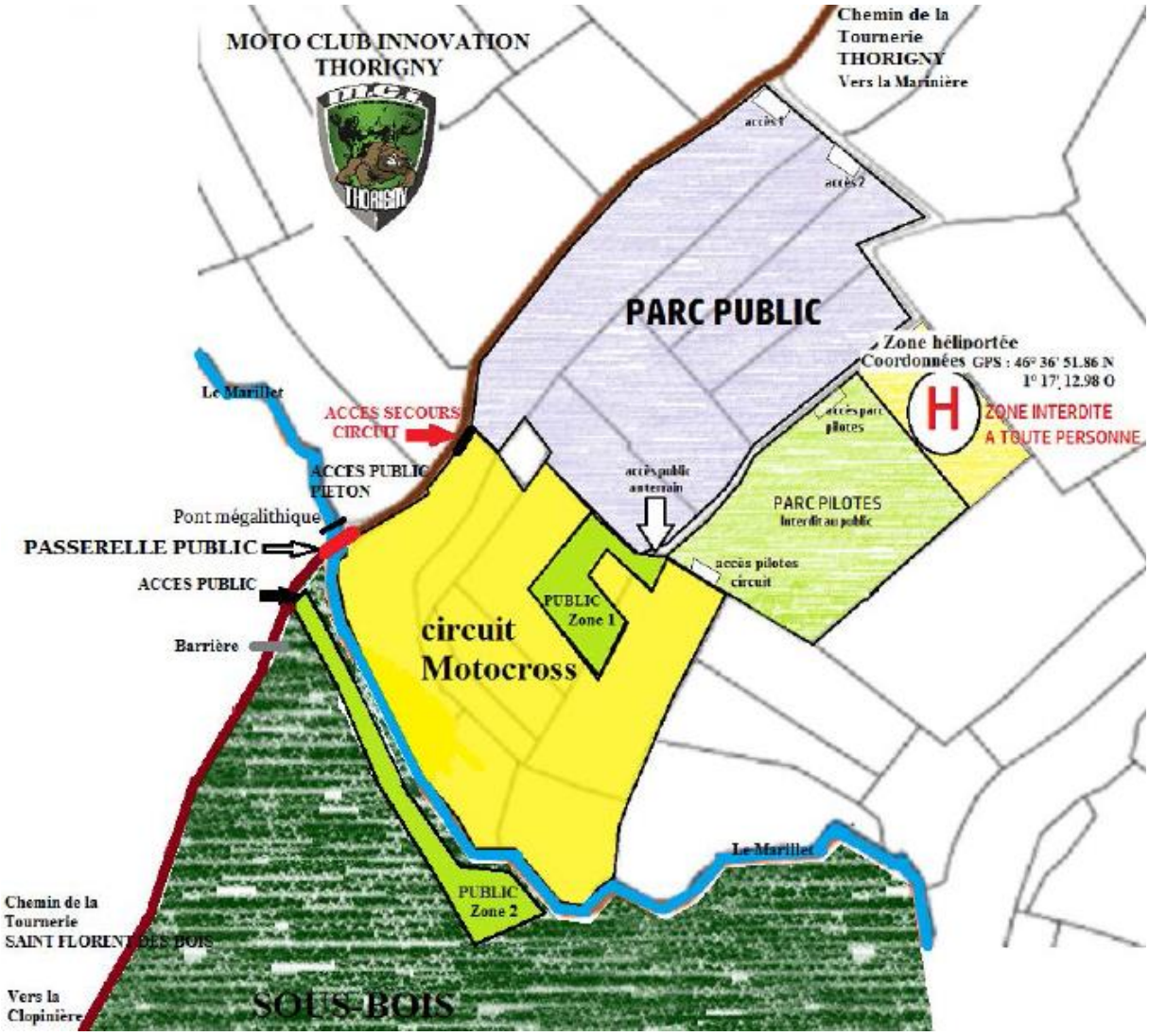
MOTO CLUB INNOVATION
THORIGNY
Chemin de la
Tournerie
THORIGNY
Vers la Marinière
accès 1
accès 2
PARC PUBLIC
Zone héliportée
Coordonnées GPS : 46° 36' 51.86 N
1° 17' 12.98 O
H
ZONE INTERDITE
A TOUTE PERSONNE
accès parc
pilotes
Le Marillet
ACCES SECOURS
CIRCUIT
ACCES PUBLIC
PIETON
accès public
au terrain
PARC PILOTES
Interdit au public
Pont mégalithique
PASSERELLE PUBLIC
ACCES PUBLIC
accès pilotes
circuit
PUBLIC
Zone 1
circuit
Motocross
Barrière
Le Marillet
PUBLIC
Zone 2
Chemin de la
Tournerie
SAINT FLORENT DES BOIS
Vers la
Clopinière
SOUS-BOIS